

Notes prises lors de la Conférence sur l'exhortation apostolique Amoris Laetitia donnée par le père François du Sartel le 25 mai 2016

Document produit au terme d'une longue réflexion ecclésiale : le Synode a été une aventure ecclésiale, consultation de toutes les communautés des 4 coins du monde, tout est arrivé à Rome sans tricher, présente l'intérêt d'une réflexion universelle - réflexion fructueuse au-delà même des limites de l'Eglise pour ceux qui voudraient s'en saisir. Notre Eglise nous invite à continuer notre réflexion de cette manière.

Le Pape y reste très proche des deux assemblées. C'est un texte assez éclectique. Plein de choses y sont rassemblées avec une certaine logique mais il est difficile en avoir une vision synthétique. C'est un peu impressionniste – et comme un tableau, ça vaut le coup de tout regarder.

Cette exhortation laisse beaucoup de chrétiens dans des sentiments mitigés. Ceux qui attendaient des choses claires, décidées seront déçus. Nous avons plutôt une invitation à des déplacements fondamentaux plutôt que recettes toutes faites - qui n'auraient pas favorisé la communion ecclésiale.

« En tant que chrétiens nous ne pouvons pas renoncer à proposer le mariage pour ne pas contredire la sensibilité actuelle, pour être à la mode, ou par complexe d'infériorité devant l'effondrement moral et humain. Nous priverions le monde des valeurs que nous pouvons et devons apporter. (...) En même temps, nous devons être humbles et réalistes, pour reconnaître que, parfois, notre manière de présenter les convictions chrétiennes, et la manière de traiter les personnes ont contribué à provoquer ce dont nous nous plaignons aujourd'hui. Il nous faut une salutaire réaction d'autocritique »

1/ Quelques traits caractéristiques et importants qui ont été évoqués au Synode et que le Pape reprend.

- a) Un parti pris de positivité sur la dimension de la famille. L'Eglise veut inviter « à prendre soin avec amour de la vie des familles, car elles 'ne sont pas un problème, elles sont d'abord une opportunité' ». La famille rejoint tout homme et toute femme de cette terre. C'est une véritable école de la société. C'est là que se fait l'apprentissage social. Penser le mariage comme dynamique et non comme un poids à porter toute sa vie.
- b) Un regard très pragmatique et concret sur la réalité familiale. Le pape se lâche. Il donne des conseils sur la vie familiale, sur des choses très précises. Souvent « nous avons présenté un idéal théologique du mariage trop abstrait, presque artificiellement construit, loin de la situation concrète et des possibilités effectives des familles réelles ». On ne soutient pas suffisamment les familles. On peut faire des grandes déclarations mais la réalité, c'est du concret.
- c) Une notion large de la famille. Il dit rarement « la famille », mais « les familles ». Il inclut les « familles imparfaites », avant on parlait de situations irrégulières. Il n'y a pas LA famille (qui n'existe pas) d'une part et nos réalités familiales qui se dépatouillent comme elles peuvent d'autre part.
- d) Il ouvre des perspectives pastorales neuves :
 - a. une grande insistance sur la qualité de la préparation au mariage. « L'exigence d'une plus grande implication de l'ensemble de la communauté, en privilégiant le témoignage des familles elles-mêmes, et d'un enracinement de la préparation au mariage dans l'itinéraire de l'initiation chrétienne ». A l'occasion de la préparation au mariage, proposer un approfondissement de la foi à ceux qui le souhaitent.

- b. C'est un texte mondial, en fonction des Eglises les réalités sont différentes. En France nous avons déjà une préparation au mariage de qualité.
- c. Il s'agit aussi d'accompagner les premières années de mariage. « Lorsque l'amour devient une pure attraction ou un sentiment vague, les conjoints souffrent alors d'une très grande fragilité quand l'affectivité entre en crise ou que l'attraction physique décline. Étant donné que ces confusions sont fréquentes, il s'avère indispensable d'accompagner les premières années de la vie matrimoniale pour enrichir et approfondir la décision consciente et libre de s'appartenir et de s'aimer jusqu'à la fin ». Il y a quelque chose à inventer pour permettre aux jeunes couples de surmonter les passages difficiles (il existe déjà des propositions, comme par exemple les équipes Tandem).
- d. Accompagner les conjoints et les familles dans les crises. Souvent les gens sont tout seuls à gérer leurs crises. Avoir une attention qui permette aux gens de ne pas être tout seuls. Il y a des crises habituelles ou incontournables : la retraite à 2, la ménopause ... « Les couples expérimentés et formés doivent être disponibles pour accompagner les autres dans cette découverte, de manière que les crises ne les effraient pas ni ne les conduisent à prendre des décisions précipitées. Chaque crise cache une bonne nouvelle qu'il faut savoir écouter en affinant l'ouïe du cœur ». Il y a aussi les vieilles blessures : déficits dans la construction des personnes (typiquement dans l'enfance) qui conduisent plus tard à la crise. Il est important que la communauté chrétienne propose un accompagnement. C'est l'affaire de la communauté, pas seulement une affaire personnelle.
- e. Accompagner les ruptures et les divorces. « Dans certains cas, la valorisation de sa propre dignité et du bien des enfants exige de mettre des limites fermes aux prétentions excessives de l'autre, à une grande injustice, à la violence ou à un manque de respect qui est devenu chronique. Il faut reconnaître qu'il y a des cas où la séparation est inévitable. Parfois, elle peut devenir moralement nécessaire, lorsque justement, il s'agit de soustraire le conjoint le plus faible, ou les enfants en bas âge, aux blessures les plus graves causées par l'abus et par la violence, par l'aviilissement et par l'exploitation, par l'extranéité et par l'indifférence ». C'est très nouveau, c'est le résultat du synode et qui est remonté. « Nécessité d'une pastorale de la réconciliation et de la médiation, notamment à travers des centres d'écoute spécialisés qu'il faut organiser dans les diocèses ». En même temps, « les personnes divorcées mais non remariées, qui sont souvent des témoins de la fidélité conjugale, doivent être encouragées à trouver dans l'Eucharistie la nourriture qui les soutienne dans leur état. La communauté locale et les Pasteurs doivent accompagner ces personnes avec sollicitude ». D'autres situations sont évoquées : le deuil, comment les communautés peuvent l'accompagner. Le veuvage, le célibat non choisi, les personnes homosexuelles et leurs familles...

2/ Quelques spécificités pontificales (la touche personnelle du pape François)

- Un commentaire de 1 Co, chap 13 (hymne à l'amour). Très belle méditation proposée par le pape, sous l'aspect de l'amour conjugal. Les couples pourraient s'en saisir, ou les équipes.
- Un regard vraiment décomplexé sur l'amour conjugal. « Le mariage est un "don" du Seigneur (1 Co 7, 7) » et « ce don de Dieu inclut la sexualité ». « Leur consentement et l'union de leurs corps sont les instruments de l'action divine qui fait d'eux une seule chair. » Notez que ce n'est pas neuf, l'Eglise a toujours eu un regard positif sur la relation sexuelle dans le mariage. Le discours du Pape permet aujourd'hui de dépiéger une manière considérer le regard de l'Eglise, qui aussi montré une certaine raideur.

- La radicalité de l'appel à l'intégration. Cet appel court tout au long de l'Exhortation et c'est encore sa conclusion. Il s'agit d'intégrer tout le monde, d'aider chacun à trouver sa place dans la communauté ecclésiale. « Personne ne peut être condamné pour toujours, parce que ce n'est pas la logique de l'Évangile ! Je ne me réfère pas seulement aux divorcés engagés dans une nouvelle union, mais à tous, en quelque situation qu'ils se trouvent » « j'ai voulu faire clairement part à toute l'Église pour que nous ne nous trompions pas de chemin : "Deux logiques parcourent toute l'histoire de l'Église : exclure et réintégrer. La route de l'Église, depuis le Concile de Jérusalem, est toujours celle de Jésus : celle de la miséricorde et de l'intégration. La route de l'Église est celle de ne condamner personne éternellement ; de répandre la miséricorde de Dieu sur toutes les personnes qui la demandent d'un cœur sincère car la charité véritable est toujours imméritée, inconditionnelle et gratuite ! ». L'objectif c'est accueillir tout le monde.
- Une remise au centre de la conscience personnelle. « On ne devait pas attendre du Synode ou de cette Exhortation une nouvelle législation générale du genre canonique, applicable à tous les cas. Il faut seulement un nouvel encouragement au discernement responsable personnel et pastoral des cas particuliers, qui devrait reconnaître que, étant donné que "le degré de responsabilité n'est pas le même dans tous les cas", les conséquences ou les effets d'une norme ne doivent pas nécessairement être toujours les mêmes ». Le pape s'appuie sur la tradition de l'Église. « Il n'est plus possible de dire que tous ceux qui se trouvent dans une certaine situation dite "irrégulière" vivent dans une situation de péché mortel, privés de la grâce sanctifiante ». On « peut se trouver dans des conditions concrètes qui ne (...) permettent pas d'agir différemment et de prendre d'autres décisions sans une nouvelle faute ». Si on pouvait choisir entre le bien et le mal... mais il y a des fois où il faut choisir entre la peste et le choléra. « Saint Thomas d'Aquin reconnaissait déjà qu'une personne peut posséder la grâce et la charité, mais ne pas pouvoir bien exercer quelques vertus, en sorte que même si elle a toutes les vertus morales infuses, elle ne manifeste pas clairement l'existence de l'une d'entre elles, car l'exercice extérieur de cette vertu est rendu difficile. » « Le Catéchisme de l'Église catholique s'exprime clairement : "L'imputabilité et la responsabilité d'une action peuvent être diminuées voire supprimées par l'ignorance, l'inadvertance, la violence, la crainte, les habitudes, les affections immodérées et d'autres facteurs psychiques ou sociaux". » « Je considère très approprié ce que beaucoup de Pères synodaux ont voulu soutenir : Dans des circonstances déterminées, les personnes ont beaucoup de mal à agir différemment [...]. Le discernement pastoral, tout en tenant compte de la conscience correctement formée des personnes, doit prendre en charge ces situations. Les conséquences des actes accomplis ne sont pas non plus nécessairement les mêmes dans tous les cas ».

A quelles conditions l'exercice de la conscience personnelle va-t-il pouvoir être juste ? C'est une question qui parcourt l'Exhortation dans plusieurs chapitres.

- Une conscience formée : c'est une responsabilité ecclésiale que de former les consciences, mais non de se substituer à elles. Dans la formation des consciences, il y a une responsabilité particulière pour les pasteurs de l'Église. « Il faut accompagner avec miséricorde et patience les étapes possibles de croissance des personnes qui se construisent jour après jour ». Faut accepter de prendre du temps.
- Bien recevoir les enseignements de l'Église et les exhortations de l'évêque. Les accueillir dans un état d'esprit positif.
- Veiller à la stabilité des situations pour un jugement sûr. Il y a des moments où la conscience ne peut pas être sereine pour prendre une décision.

- Faire un véritable examen de conscience, qui ne pourra jamais s'exonérer des exigences de vérité et de charité proposées par les Evangiles.
- Rester toujours ouverts à de nouvelles étapes de croissance et à de nouvelles décisions. Accepter que la décision ne soit pas définitive.
- Le discernement doit aider à trouver des chemins possibles de réponse à Dieu et de croissance.

« J'invite les fidèles qui vivent des situations compliquées, à s'approcher avec confiance de leurs pasteurs ou d'autres laïcs qui vivent dans le dévouement au Seigneur pour s'entretenir avec eux. Ils ne trouveront pas toujours en eux la confirmation de leurs propres idées ou désirs, mais sûrement, ils recevront une lumière qui leur permettra de mieux saisir ce qui leur arrive et pourront découvrir un chemin de maturation personnelle. Et j'invite les pasteurs à écouter avec affection et sérénité, avec le désir sincère d'entrer dans le cœur du drame des personnes et de comprendre leur point de vue, pour les aider à mieux vivre et à reconnaître leur place dans l'Église. ».